



## COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 22 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune nouvelle de Bazeilles, régulièrement convoqué le dix-huit décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Francis BONNE.

***Nombre de membres élus : 23, en fonction : 23, qui ont délibéré : 19.***

***Etai<sup>ent</sup> présents : M. Francis BONNE, Mme Claude DRUMEL, Monsieur Jean-Paul GRASMÜCK, M. Patrick MALLY, M. Marc GUÉNIOT, M. Michel GAUTRON, Mme Claudine CHATELAIN, M. Jean-Jacques BOURGERIE, Mme Brigitte KLEIN, M. Arnaud FAUCHERON, M. Sébastien BRACHET, M. Olivier BARBIER, M. Olivier LEPAGE.***

***Absents ayant donné pouvoir : Madame Sophie DROZDOWIEZ à Monsieur Francis BONNE, M. Mistral BANA à Monsieur Marc GUÉNIOT, Madame Myriam HIBLOT à Monsieur Patrick MALLY, Madame Isabelle PARENT à Madame Claude DRUMEL, Madame Anne MARBEUHNAN à Monsieur Jean-Jacques BOURGERIE, Madame Noémie MAYET à Monsieur Jean-Paul GRASMÜCK.***

***Absents excusés : Monsieur Michel BELDJOUDI, Madame Christelle CAHART, Madame Sandrine BRECK et Madame GOFFINET.***

\*\*\*\*\*

Avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour, Monsieur le Maire délégué de Bazeilles et le chargé de mission du projet présentent l'état d'avancement du projet de création de la maison de santé à Bazeilles.

Pour favoriser le recrutement des praticiens, il a été nécessaire de valoriser le territoire et le projet médical. Dans cette perspective, il a été décidé de réaliser une vidéo promotionnelle présentant les atouts de la commune par BGF Communication et une visite virtuelle 3D de la future Maison de santé réalisée par Zoom architecture, permettant de favoriser la projection des praticiens dans leur futur cadre de vie personnelle et professionnelle.

Le permis de construire a été accepté et la procédure d'appels d'offres va pouvoir débuter début 2024. La maison de santé sera opérationnelle pour le premier trimestre 2025 ; elle accueillera 2 médecins généralistes, une orthophoniste et 2 infirmières. Un des médecins généralistes commencera à pratiquer dès octobre 2024 dans le cabinet inoccupé du docteur FAUCHART.

**Approbation du compte-rendu de la séance du 24 novembre 2023.**

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, et après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 24 novembre 2023, Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques particulières à y apporter.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **D2023-77 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION GRAND EST :**

Monsieur le Maire délégué de Bazeilles informe le conseil municipal que le projet de création de maison de santé à Bazeilles peut faire l'objet d'un soutien potentiel de 100.000 € et d'une bonification éventuelle de 20.000 € puisque la commune de Bazeilles est située en zone d'action complémentaire selon le zonage médecin de l'ARS.

Un courrier de demande de subvention a été adressé le 8 décembre 2023 au Président de la Région Grand Est, avec l'ensemble du dossier.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur cette demande de financement potentielle de 120.000 € maximum qui s'ajoute à la demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux.

Adopté à l'unanimité.

### **D2023-78 : CONTRAT POUR UN CHARGÉ DE MISSION TÉLÉPHONIE-INFORMATIQUE-RÉSEAUX :**

Le Maire délégué de Bazeilles signale les problèmes de téléphonie, de réseaux en particulier de connexion internet pour la mairie mais surtout pour les écoles. Par ailleurs, il indique que les montants dépensés au titre de la téléphonie et d'internet sont très importants. Monsieur le Maire délégué de Bazeilles propose au conseil municipal le recours à un chargé de mission pour faire un diagnostic de la situation et proposer des pistes pour résoudre les nombreux dysfonctionnements. Le contrat sera conclu pour une durée de trois mois et cinq heures par semaine.

Adopté à l'unanimité.

### **D2023-79 : CONTRAT POUR ACCOMPAGNEMENT DANS L'OBTENTION DE SUBVENTIONS :**

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué de Bazeilles, le conseil municipal adopte le recours à un contrat auprès de l'organisme Institut des territoires pour accompagner la commune dans l'obtention de subventions. La rémunération de la société sera calculée en sur la base d'un pourcentage en fonction des subventions notifiées.

Adopté à l'unanimité.

### **D2023-80 : DÉCISION MODIFICATIVE N°4 :**

Sur proposition de Monsieur le Maire, les élus délibèrent sur la décision modificative n°4 qui ne comprend pas de dépenses supplémentaires mais des ajustements relatifs à des opérations d'ordre à la section investissement. Le détail est le suivant :

#### **1- INTÉGRATION DE L'AVANCE RELATIVE AUX TRAVAUX DE VOIRIE DE RUBÉCOURT POUR 47.098,35 € (OPERATION D'ORDRE) :**

- Chapitre 041 : article 2151 : + 47.098,53 €,

- Chapitre 041 : article 238 : + 47.098,53 €.
- Chapitre 23 : article 231 : - 47.098,53 €,
- Chapitre 10 : article 10222 : - 47.098,53 €.

## **2- AJUSTEMENT DU CRÉDIT DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES :**

Afin de régler la facture de l'entreprise Denis VINCENT au Souvenir Français, il est nécessaire d'inscrire la somme de 10.000,00 €.

- Chapitre 23 : article 231 : -10.000,00 €
- Chapitre 204 : article 20422 : +10.000,00 €.

**Les montants inscrits au budget total 2023 restent inchangés :**

- **FONCTIONNEMENT : 4.297.000,00 €,**
- **INVESTISSEMENT : 3.646.520,00 €.**

**Soit un budget total de 7.943.520,00 €.**

Adopté à l'unanimité.

### **Remerciements :**

- Madame MESNARD pour le colis du CCAS,
- Vœux de Monsieur Yves LEROSIER, (Association des sous-officiers de réserve et militaires réservistes des Ardennes),
- Le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif,
- La Chorale Croq'notes pour l'accueil réservé lors du concert de Noël qui a eu lieu le samedi 16 décembre 2023 à l'église de Bazeilles,
- Assemblée générale de l'Amicale des donneurs de sang,

### **Informations diverses :**

- Monsieur le Maire :
  - o Arrêté relatif à l'ouverture d'unité de méthanisation à Remilly aillicourt:
  - o Attribution d'une subvention de la Région GRAND EST de 4 270,00 € relative au projet d'installation d'une citerne de récupération des eaux de pluie aux ateliers municipaux,
  - o Cérémonie des vœux du maire : Le Mercredi 17 janvier 2024 à 18h30.

- Monsieur GUÉNIOT :
  - o Distribution des colis le Samedi 16 Décembre 2023,
  - o Noël du personnel au Bowling de Douzy le Vendredi 15 décembre 2023,
- Monsieur GRASMÜCK :
  - o Proposition de découpage des terrains « Terres des Saints » : 5 parcelles pour favoriser l'arrivée de nouvelles familles.
  - o Présentation des parcelles de terrains qui doivent faire l'objet d'une conservation dans le cadre de la révision du PLU dans le respect de la loi ZAN.
- Monsieur GAUTRON :
  - o Travaux de voirie de Villers Cernay terminés
- Monsieur MALLY :
  - o Concert de Noël le Samedi 16 décembre 2023 : Remerciements à Madame Claudine CHATELAIN, à Monsieur SAC ÉPÉE et sa famille pour l'organisation et l'accueil.

Monsieur GRASMÜCK souligne que c'était un moment de convivialité apprécié à renouveler.

Monsieur le Maire lève la séance à 22h.

Le Maire,  
Francis BONNE



*[Handwritten signature]*